



# Confédération Paysanne

Syndicats pour une agriculture paysanne  
et la défense de ses travailleurs

Membre de la Coordination européenne Via Campesina et de la Via Campesina

***H.E. Mendsaikhan Zagdjav***

Minister of Food, Agriculture and Light Industry (MoFALI)

13381 Zasglin gazriin IX bair

Enkhtaivnii urgun chuluu 16a Bayanzurkh duureg.

Ulaanbaatar, MONGOLIA

[ariunbayar@mofa.gov.mn](mailto:ariunbayar@mofa.gov.mn)

Bagnolet, le 18/09/2020

Monsieur le Ministre,

La Confédération paysanne est particulièrement mobilisée autour des questions liées au pastoralisme, notamment en raison de la non reconnaissance des surfaces pastorales comme surfaces productives par l'Union Européenne, la difficulté de faire reconnaître les petites fermes et de les soutenir, ainsi que la nécessaire adaptation au dérèglement climatique.

Les paysans et paysannes de notre syndicat travaillent au sein de commissions. Le sujet du pastoralisme est suffisamment transversal pour être abordé au moins à travers 4 commissions : la commission « pastoralisme », la commission « international » à travers la « déclaration des Nations Unies sur les droits des paysans et des autres personnes travaillant dans les zones rurales », la commission « prédation » qui accompagne les éleveurs victimes des grands prédateurs (le loup et l'ours principalement pour ce qui concerne la France) et la commission « PAC ».

Nous vous faisons part de notre détermination à participer, autant que faire se peut, à la réussite de cette année internationale du pastoralisme.

Pour ce qui est de prévoir la manière de contribuer aux activités de l'IYRP, prévues en 2026, vous comprendrez que ne maîtrisant nullement l'évolution de notre actualité syndicale à une telle échéance, il nous est très difficile aujourd'hui de vous présenter un programme définitif. Toutefois, les 12 thèmes possibles pour le projet de l'année internationale des parcours et des pasteurs que vous nous avez fait parvenir sont un bon outil pour envisager ce qui pourrait être réalisé. En effet, le calendrier prévisionnel proposé s'appuie sur des événements existants que nous relayons déjà par des actions chaque année : (février : Journée mondiale de la justice sociale, mars : Journée mondiale de la femme et Journée mondiale de l'eau, avril : Journée mondiale de la Terre, mai : Journée mondiale de la diversité biologique, Juin : Journée mondiale de la lutte contre la désertification et la sécheresse, août : Journée mondiale des peuples autochtones, octobre : Journée mondiale des femmes rurales). 2026, pourrait être l'occasion pour nous de fêter ces journées en mettant l'accent sur les problématiques liées au pastoralisme.

Sans attendre cette échéance lointaine, nous projetons pour 2020 et 2021 au moins 4 actions fortes en lien avec le pastoralisme, dans le cadre d'un appel à projet européen. Nous sommes en train de les préparer et nous avons déjà envisagé la possibilité de partager très largement le fruit de nos travaux afin d'enrichir la

connaissance globale sur le pastoralisme et d'alimenter un débat international sur le sujet. Voici un résumé des principales activités que notre syndicat se propose de mener dans le cadre de ce projet :

### **Un recueil de témoignages sur le pastoralisme**

**Argumentaire :** Le pastoralisme est une pratique d'élevage vieille de plus de 10 000 ans. En France, cette pratique est encore bien présente et fait toujours vivre aujourd'hui des milliers de familles. La Confédération paysanne soutient la Mongolie pour porter le projet « d'une année internationale du pastoralisme ». Le pastoralisme est une formidable leçon d'adaptation à des milieux souvent hostiles mais dont les animaux savent tirer profit de toutes les facettes. Lait, fromages, viandes, charcuteries, mais aussi laine, cuir et autres matières organiques sont issus de cette pratique basée sur les cycles naturels, dans le respect du vivant, de la terre et des humains.

Le pastoralisme consiste à faire pâturer sur des milieux naturels (pelouses, friches, landes et sous-bois) considérés par l'Europe comme non productifs. Il se caractérise par un double enjeu permanent : alimenter les animaux, tout en assurant le bon renouvellement des ressources pour les années suivantes. Il est la meilleure prévention du risque d'incendies, tout en assurant une alimentation correcte des troupeaux en périodes très sèches. Les grands opérateurs de la gestion des espaces naturels, ONF (*Office National des Forêts*), parc nationaux et régionaux, conservatoire du littoral... ne s'y trompent pas, passant des conventions de pâturages auprès des éleveurs locaux.

La Commission européenne, à travers les aides de la PAC, ne reconnaît pas à sa juste valeur ce travail. Elle privilégie avant tout les prairies cultivées et l'herbe grasse ignorant les garrigues, les maquis, les landes ou les espaces forestiers de montagne. Cette incohérence met gravement en péril ce mode d'élevage et menace des territoires entiers de désertification. A l'heure où les services rendus à la nature sont mis en avant, où le dérèglement climatique menace ces zones difficiles et où l'agroécologie est sur toutes les lèvres, il est grand temps de soutenir cette pratique paysanne présente partout dans le monde.

### **Edition d'un document 4 pages pastoralisme**

**Argumentaire :** L'histoire des surfaces pastorales est très mouvementée en France. En 2015, la Commission européenne procède à un audit sur la mise en œuvre des aides à la surface dans le cadre de la nouvelle PAC. Principal grief retenu contre la France : une « déficience dans les contrôles administratifs afin d'établir l'admissibilité des parcelles déclarées ». Le 1 janvier 2018, entré en vigueur le règlement européen Omnibus permettant à la France de reconnaître un zonage spécifique SPL (*Surfaces Pastorales Ligneuses*) reconnaissant les surfaces avec moins de 50 % d'herbe, sur la base de pratiques locales établies. Alors que la France devait rendre sa copie le 31 mars 2018, le ministère n'a pas trouvé mieux que d'organiser la première réunion de consultation le... 28 février !

La conséquence de cette gestion administrative a été l'exclusion du droit aux aides de la PAC de 14 600 hectares pastoraux et toute une série de mesures pénalisant la reconnaissance de certaines surfaces : suppression du référentiel photo, épineux et résineux classés dans la liste de plantes supposées inconsommables par les animaux, révision des indices de pâturage, présence de la ressource fourragère le jour du contrôle... Sauf que dans la plupart des cas, les contrôles s'étalent de fin juillet jusqu'en décembre. A cette époque, il n'y a plus d'herbe, puisque déjà broutée par les animaux ! Alors que le moment est au changement des pratiques agricoles, des paysannes et des paysans en phase avec leur temps, respectueuses et respectueux de leur environnement social et des écosystèmes, sont jugés inutiles.

### **1 Film sur le pastoralisme**

**Argumentaire :** Le savoir-faire des éleveuses et des éleveurs pastoraux est distinct de celui de leurs collègues en prairies clôturées où domine la « culture de l'herbe ». Ils et elles gèrent leurs troupeaux selon différentes échelles de temps : l'apprentissage dès le sevrage des jeunes animaux en complicité avec les animaux plus âgés, le calendrier de pâturage organisé au cours des saisons, le choix des parcours au quotidien selon la météo et le renouvellement en cours de journée des variétés végétales pâturées. Ce film donnera la parole à des éleveurs et des éleveuses qui racontent leur quotidien et la manière dont ils

appréhendent leur métier. Ces témoignages sont essentiels pour bien comprendre ce qui se joue à travers la pratique du pastoralisme. C'est un sujet qui ne se résume pas à une simple décision administrative de soutien ou non. C'est l'avenir de près du 1/3 du territoire national qui est en jeu. C'est le mode d'élevage qui conjugue le mieux les exigences du bien-être animal, du maintien de la biodiversité et de la production d'une nourriture de qualité.

Un film permet de mieux entrer dans la problématique du pastoralisme, en décrivant la réalité, la diversité des situations, les enjeux et les bénéfices de ce mode d'élevage. Cet outil est accessible à tous et toutes et peut être facilement et largement utilisé et diffusé, notamment via les réseaux sociaux. C'est également un vecteur facile pour initier des projections-débat, des fermes ouvertes, fêtes paysannes, réunions d'information, etc. C'est également un bel outil pour avoir un échange avec les élus locaux très réceptifs à cette question pour l'activité économique de leurs territoires.

## **Un colloque pastoralisme/montagne**

**Argumentaire :** En pleines interrogations sur la nouvelle PAC post 2020, ce colloque permettra de partager nos expériences, nos doutes, nos difficultés, et d'échanger sur les dispositifs qui fonctionnent. Nous prévoyons deux jours pour travailler, réfléchir, échanger et dessiner l'avenir de l'agriculture de montagne. L'agriculture y est l'activité économique principale à l'année. C'est grâce aux productions primaires que les territoires vivent, se structurent, créent de la valeur ajoutée et des emplois pérennes.

L'ensemble des politiques locales reconnaît la nécessité de l'agriculture de montagne adaptée aux contraintes naturelles. Les questions sont multiples : quelle place pour l'agriculture de montagne ? Comment préserver le foncier des vellétés d'accaparement? Comment concilier les conflits d'usage entre l'agriculture et le tourisme? Comment gérer l'essor des d'habitats secondaires qui consomment l'espace et posent des problèmes de cohabitation ? Comment faire cohabiter pastoralisme et activité récréative de la chasse ? Le dérèglement climatique pose des problèmes d'adaptation aux zones de moyenne montagne. Généraliser la neige de culture met en concurrence les acteurs de l'économie montagnarde en terme de gestion de l'eau.

La transhumance mobilise de vastes surfaces. Celles-ci sont souvent gérées par des groupements pastoraux, entités collectives associatives. La montagne est un patrimoine commun qui attire également de nombreux touristes. Les paysan.nes en sont les acteurs socio-économiques principaux. Ils sont les garants de l'identité du territoire. Il n'y a pas de développement touristique possible sans paysan.nes dans nos montagnes.

Réunir des chercheurs, acteurs pastoraux, agents des parcs nationaux et régionaux, paysan.nes, élu.es locaux, représentants d'associations de défense de l'environnement pour partager nos connaissances sur le pastoralisme, les enjeux de biodiversité et faire des propositions. Un colloque permet de mettre ensemble les différents travaux réalisés et de définir des objectifs. Il ouvrira sur une feuille de route d'un travail commun ultérieur à mener. Le pastoralisme concerne de très nombreux acteurs, qui travaillent sur le sujet avec des angles différents.

Voilà, en résumé, la contribution que nous pouvons faire.

En complément et pour enrichir le débat, deux sujets qui nous semblent être en lien direct avec les enjeux du pastoralisme et sur lesquels nous serions vivement intéressés de pouvoir échanger avec des paysans et paysannes d'autres pays ne sont pas ou très peu abordés dans les différents documents qui nous ont été communiqués. Il s'agit de l'adaptation au dérèglement climatique et des différentes pratiques de protection face à la prédation par la grande faune sauvage. Il nous semble intéressant de considérer que cette année internationale du pastoralisme pourrait être l'occasion d'échanges d'expériences sur ces deux sujets, propices à trouver des solutions.

En ce qui concerne la sollicitation de contribuer à l'évènement envisagé par le Gouvernement de Mongolie lors de la COAG 2020, la situation sanitaire actuelle dans notre pays et son évolution aléatoire ne nous permettent pas, aujourd'hui, de prendre un engagement ferme et définitif. Néanmoins, bien sûr nous pouvons envisager, à minima, de contribuer à cet évènement au travers de certaines de nos publications.

Voici quelques liens qui vous permettront de découvrir certains de nos travaux sur le sujet :

- acte colloque montagne : [http://www.confederationpaysanne.fr/mc\\_nos\\_positions.php?mc=24](http://www.confederationpaysanne.fr/mc_nos_positions.php?mc=24)
- En pièce jointe le dossier campagnes solidaires, notre journal mensuel, sur le pastoralisme
- nos documents agriculture et climat  
: [http://www.confederationpaysanne.fr/mc\\_nos\\_positions.php?mc=319](http://www.confederationpaysanne.fr/mc_nos_positions.php?mc=319)
- le loup et nous : <https://www.youtube.com/watch?v=6e8L6i1DWVY>
- le pastoralisme face au loup : <https://www.youtube.com/watch?v=GEP1zBljGpo>
- 4 pages loup et pastoralisme  
: [http://www.confederationpaysanne.fr/sites/1/mots\\_cles/documents/4pages\\_Loups.pdf](http://www.confederationpaysanne.fr/sites/1/mots_cles/documents/4pages_Loups.pdf)

Nous restons, de toutes manières, vivement intéressés par toute information nouvelle liée au projet.

Nous vous remercions de l'attention que vous avez bien voulu porter à notre modeste contribution et vous renouvelons notre soutien entier.

Pour le secrétariat national de la Confédération paysanne

Jean-François Périgné